



CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

et Papillomavirus

QU'EST-CE QUE LE CANCER DU COL DE L'UTÉRUS ?

Le cancer du col de l'utérus (ccu) est **une tumeur maligne développée à partir de la paroi du col utérin**. Le col de l'utérus est la partie étroite et inférieure de l'utérus reliant le corps de l'utérus au vagin.

Le saviez-vous ?

Ce cancer touche environ **3000** femmes en France chaque année et engendre environ **1000** décès/an.

QUELLES EN SONT LES CAUSES ?

Le cancer du col de l'utérus est principalement dû à une infection persistante par des **virus** appelés **papillomavirus humains** (HPV).

→ Ils se transmettent, le plus souvent, lors de rapports sexuels.

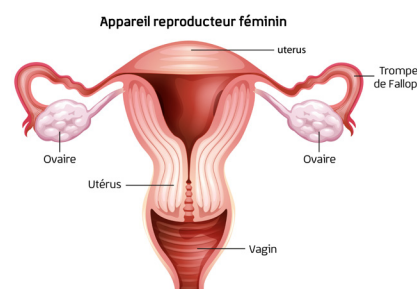
Les papillomavirus appartiennent à une famille comprenant de nombreux types de virus dont certains peuvent provoquer le **cancer du col de l'utérus**.

→ **Au cours de leur vie, 80%, des femmes seront infectées par un HPV.**

La guérison est le plus souvent spontanée. Mais dans 10 % des cas, le virus persiste au niveau du col utérin et peut alors provoquer des **lésions précancéreuses**, susceptibles d'évoluer vers un cancer.



D'autres HPV, sont fréquemment rencontrés et peuvent être responsables de condylomes telles que des verrues ou d'anomalies bénignes.



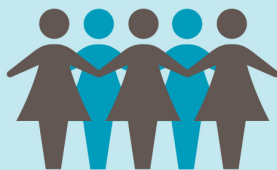
COMMENT LE DÉPISTER ?

Les modalités varient selon l'âge :

- Pour les **femmes entre 25 et 29 ans**, il repose sur l'examen des cellules prélevées au niveau du col. La recherche d'HPV n'est pas directement réalisée car le portage est fréquent et souvent transitoire.
- Pour les **femmes entre 30 et 65 ans**, il repose sur la recherche directe de l'HPV. Un prélèvement au niveau du col est recommandé. Il peut être effectué au laboratoire, il est également possible de faire un auto-prélèvement vaginal.

LE TEST DE DÉPISTAGE

QUI EST CONCERNÉ ?



17 millions de femmes
de 25 à 65 ans

Vous êtes aussi concernées si vous :

- êtes ménopausées
- n'avez pas de rapports sexuels
- êtes vaccinées

À QUELLE FRÉQUENCE ?

Entre 25 à 29 ans



Un test tous les 3 ans

Entre 30 à 65 ans



Un test tous les 5 ans

OÙ EFFECTUER UN PRÉLÈVEMENT ?



Chez :

Un gynécologue
ou
Un médecin généraliste
ou
Une sage-femme



Dans un centre qui réalise des dépistages :

Un laboratoire de biologie médicale
ou
Un centre de santé
ou
Un centre de planification et
d'éducation familiale
ou
Un hôpital

COMMENT LE PRÉVENIR ?

- Le port du **préservatif** permet de limiter le contact avec le virus.
- La **vaccination** est recommandée avant le début des rapports sexuels, chez les **filles et les garçons de 11 à 14 ans** (un rattrapage est possible jusqu'à 19 ans).



La vaccination ne se substitue pas, pour les femmes de 25 à 65 ans, au **frottis de dépistage par le test HPV ou par l'examen cytologique**. Pratiquée avant le début de la vie sexuelle, l'efficacité de la vaccination pour empêcher l'infection par les HPV inclus dans le vaccin est proche de 100%.

EN BREF

- Le dépistage est recommandé chez toutes les femmes entre 25 et 65 ans.
- À l'échelle mondiale, le cancer du col de l'utérus est au 1er rang en terme de mortalité. Les HPV interviennent également dans 90% des cancers de l'anus chez les femmes.
- La vaccination protège contre 90% des HPV responsables du cancer du col de l'utérus.

Sources :

AMELI : <https://www.ameli.fr/assure/sante/themes/cancer-col-uterus/comprendre-cancer-col-uterus>

Vaccination info service : <https://vaccination-info-service.fr/Les-maladies-et-leurs-vaccins/Infections-a-Papillomavirus-humains-HPV>

Beby Defaux and all, Papillomavirus humains (HPV), REMIC V6.2 2018 pp 759-766

Pour + d'infos santé et de conseils, scannez le QR code

